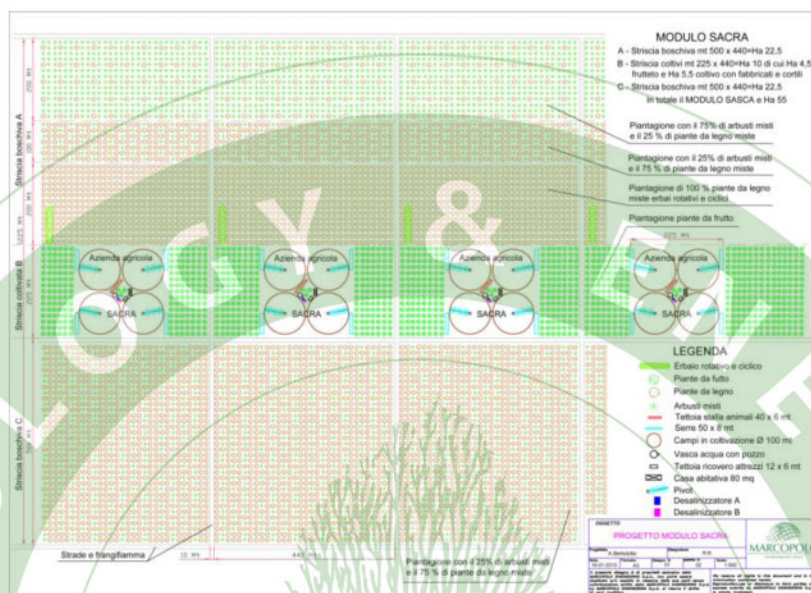


Pour la Fraternité Socio Culturelle et Économique Méditerranéenne



Exemple de reboisement

Terrain juste travaillé avec charrue spéciale



... 180 mm de pluie, et quatre mois plus tard

**Proposition de projet agricole intégré de partenariat pluriannuel entre l'Algérie et l'Italie**

**RESTAURATION DE ZONES ARIDES ET PRÉDÉSERTIQUES CONTRE L'AVANCÉE DES DÉSERTS, POUR RÉCUPÉRER DES SURFACES AGRICOLES UTILISABLES EN CONSTRUISANT DES FORÊTS À BOIS, À ÉNERGIE ET À FRUITS ET POUR Y OBTENIR DES ZONES PROTÉGÉES CULTIVABLES EN CRÉANT DE NOUVEAUX EMPLOIS AGRICOLES.**

Notamment pour ceux qui souhaitent émigrer à l'étranger car ils se trouvent sans aucun moyen pour lutter contre la sécheresse des sols et les difficultés climatiques, ou pour ceux qui ont émigré dans les villes à la suite du boom du bâtiment. Mais quelle que soit la raison de l'émigration, grâce à ce grand accord bilatéral Algérie-Italie, nous offrons une contribution en termes de sécurité à ceux qui souhaitent rester et à ceux qui veulent revenir sur place avec dignité et avec la certitude de faire partie d'un nouveau modèle de développement agricole global écologiquement sain.



le projet S.A.C.R.A.® considère l'intégration synergique de nombreux besoins publics et privés qui impliquent deux importants pays de la zone méditerranéenne, à savoir l'Algérie et l'Italie, en amenant :

1. de nouvelles exploitations agricoles, en valorisant les terres prédésertiques ;
2. de nouvelles exploitations agricoles autosuffisantes sur le plan énergétique, avec l'utilisation de l'énergie photovoltaïque, éolienne, de dessaleurs innovants pour l'eau du puits utilisant le soleil et les plantes et avec des mini-digesteurs anaérobies;
3. de l'emploi pour les jeunes, en évitant ainsi l'émigration forcée et en favorisant l'immigration intégrée;
4. la subsistance en termes d'économie et de nutrition au sein des familles, en travaillant la Terre mère ;
5. la maîtrise des grandes zones urbaines sans activités durables qui deviennent le repaire de l'émigration forcée;
6. l'augmentation de la production agricole nationale algérienne, pour réduire l'importation de produits alimentaires;
7. le lancement de l'exportation en Italie de produits énergétiques (bois et fruits) ;
8. l'augmentation de l'exportation en Europe des produits agricoles, obtenus dans des milieux algériens extrêmement naturels;
9. l'arrêt de l'avancée du désert, en activant une conquête du désert, en consolidant et en ramenant à la vie la zone prédésertique;
10. l'utilisation de technologies modernes pour la plantation forestière, intégrées à la production agricole;
11. l'utilisation de technologies modernes pour la culture agricole, intégrées à la plantation forestière;
12. l'utilisation d'engrais organiques naturels certifiés, produits en Italie par la zootechnie et par des plantes sélectionnées (bovins, poulets et chevaux) et par les biomasses sélectionnées, pour fertiliser les cultures agricoles et lancer/entretenir la plantation forestière dans les zones prédésertiques;
13. le lancement du partenariat Algérie-Italie dans le secteur agricole, forestier et du "mini-renouvelable";
14. la production d'engrais organique en Algérie récupération haute qualité et renforcer les civils de boues d'épuration, selon le " projet d'amélioration agrobioenergetique des boues et des produits agricoles et agro-industriel en utilisant la technologie et les brevets MARCOPOLO (MESVC, MESBIMOADL, MESEN, ENZYVEBA)";
15. le lancement d'une politique industrielle et agricole entre l'Algérie et l'Italie de soutien réciproque, dans le respect de l'environnement.